

## BULLETIN DU PÔLE PATRIMONIAL

### Rivière | Avocats | Associés renforce son Pôle Patrimonial

Depuis 25 ans, Rivière | Avocats | Associés est le cabinet de référence dans l'accompagnement d'investisseurs, la sécurisation juridique et la garantie fiscale d'opérations d'investissement immobilier à effet de levier fiscal. Travaillant principalement par l'intermédiaire de conseillers professionnels (CGP, Family Offices, banque privée), le cabinet est régulièrement sollicité pour des questions patrimoniales.

En conséquence, Rivière | Avocats | Associés dispose d'une équipe de spécialistes qui travaille avec les conseillers professionnels sur ces matières. Depuis cet automne 2021, deux nouveaux avocats sont venus renforcer l'équipe.

#### DROIT ET FISCALITÉ DU PATRIMOINE

Les avocats du Pôle Patrimonial de Rivière | Avocats | Associés sont spécialisés dans la résolution des problématiques juridiques et fiscales se rapportant à la **structuration et la transmission du patrimoine**, tant privé que professionnel.

Apportant son expertise technique dans les diverses disciplines du droit patrimonial (droit des personnes et des sociétés, droit fiscal, immobilier, financier...), le Pôle Patrimonial est le **garant de la validité et de l'efficacité** des solutions mises en œuvre.

#### UNE COLLABORATION EXCLUSIVE

Le Pôle Patrimonial a fait le choix de **n'intervenir qu'aux côtés des conseillers professionnels** (conseillers en gestion de patrimoine, family offices, banques privées).

Cette collaboration repose sur la **complémentarité** entre le conseiller professionnel, meilleur connaisseur du client, de sa situation et de ses besoins, et Rivière | Avocats | Associés, spécialiste de la fiscalité et du droit patrimonial.

La complémentarité des métiers, des méthodes et des compétences permet d'assurer au client la prestation la plus adaptée à ses besoins.

#### FORMALISATION DE LA COLLABORATION

La collaboration entre Rivière | Avocats | Associés et le conseiller professionnel prend la forme d'une **double lettre de mission**, dans le respect des règles déontologiques applicables à chacun :

- entre le client et le conseiller,
- entre le client et Rivière | Avocats | Associés.

Ces lettres de mission précisent :

- **les rôles respectifs**, le conseiller conservant la relation client et l'analyse des besoins tandis que Rivière | Avocats | Associés est en charge de la validation juridique et fiscale et de la rédaction, la responsabilité de la préconisation étant partagée entre eux ;
- **les responsabilités respectives**, le conseiller ayant la responsabilité de l'adéquation des solutions proposées à la situation de son client, Rivière | Avocats | Associés garantissant la validité et l'efficacité des solutions mises en œuvre ;
- **les honoraires respectifs**.

Enfin, cette collaboration repose sur une **confidentialité partagée**, avec l'accord préalable et dans l'intérêt du client, permettant un échange optimal des informations entre le Conseiller et Rivière | Avocats | Associés.

#### OÙ ET COMMENT NOUS RETROUVER

Les publications du Pôle Patrimonial seront disponibles sur le site du cabinet [Rivière Avocats Associés](#) et sur [LinkedIn](#).

#### L'équipe du Pôle Patrimonial

**Marie-Bénédicte Pain** dirige le Pôle Patrimonial. Avocat depuis 2000, elle a rejoint le cabinet en 2008 et est devenue responsable du département fiscalité en 2012. Elle a acquis une compétence particulièrement reconnue en contentieux fiscal, notamment en défiscalisation immobilière.

**Olivier Naulot** est avocat depuis 2005. Il a développé une compétence en droit des sociétés et droit financier. Après une expérience de neuf ans en qualité de directeur juridique d'une entreprise d'investissement immobilier, il a rejoint le Pôle patrimonial en septembre 2021.

**Anaud Mézergues** a commencé sa carrière dans le notariat avant de rejoindre le monde de la gestion de patrimoine au sein de banques privées et de compagnies d'assurances, en France et au Luxembourg. Il a rejoint le Pôle patrimonial en octobre 2021.

L'équipe s'appuie également sur les compétences de **Bérénice Binazet** et **Lydie Bientz**, avocats collaboratrices de Me Pain.

Le Pôle patrimonial comprend également **Karl Lafaurie**, maître de conférence de l'Université et conseil scientifique du cabinet, et de **Philippe Pambo**, notaire, spécialisé dans le domaine de l'ingénierie patrimoniale.

#### Contact

Courriel :  
[patrimoine@riviereavocats.com](mailto:patrimoine@riviereavocats.com)

Téléphone :  
01 42 27 25 23